

# Taxe d'apprentissage

*campagne de collecte 2026*



## Aix Marseille Université

Première université française avec plus de 80 000 étudiants, 8 000 personnels et 800 000 m<sup>2</sup> de patrimoine immobilier, Aix Marseille Université (amU) délivre près de 1 100 diplômes au sein de ses 17 composantes (facultés, écoles et instituts de formation). Reconnue pour son excellence scientifique, elle figure dans le TOP 5 des universités françaises au classement de Shanghai.

Bénéficiant d'un maillage territorial unique à travers ses 54 sites implantés sur 4 départements et 10 villes (dont une antenne à Wuhan, Chine), elle est un atout considérable pour le développement économique du territoire.

Cheffe de file de l'alliance européenne CIVIS, amU conjugue ancrage régional et ambition internationale. Ainsi, elle accueille plus de 12 000 étudiants internationaux et développe des partenariats stratégiques à travers le monde entier.

Université de recherche intensive, l'obtention du label « initiative d'excellence » en 2012 lui a permis de se hisser au rang des meilleures universités du monde. amU abrite 121 structures de recherche, 12 écoles doctorales, 20 instituts d'établissement interdisciplinaires et 72 plateformes technologiques de pointe en lien avec les grands organismes nationaux.

Elle déploie une politique d'innovation ambitieuse, à travers la création de la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM) identifiée comme l'un des 25 lieux qui changent l'innovation en France, et en pilotant des initiatives majeures comme le Marseille Immunology Biocluster, le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI Provence) ou la Mission Europe pour la Recherche.

Université citoyenne et engagée, amU s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal. Sa Fondation Universitaire renforce son engagement en faveur de la diversité, l'inclusion et la lutte contre la précarité.

## Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- Les évolutions du monde contemporain montrent à quel point nous avons besoin de professionnels formés au journalisme et à la communication. Nouveaux usages des réseaux sociaux, révolution de l'intelligence artificielle, dangers de la désinformation... nos formations sont indispensables dans une société où de nombreuses mutations sont à l'œuvre.
- Les dépenses d'équipement ne peuvent être couvertes par notre seule dotation budgétaire universitaire. Par conséquent, les ressources de la taxe d'apprentissage sont essentielles à notre École afin de lui permettre de continuer à répondre aux besoins du marché de l'emploi. Grâce à elles, nous équipons nos salles avec des moyens modernes de communication et nous faisons intervenir des professionnels extérieurs de haut niveau dans nos cursus de formation.

## Qu'en faisons-nous ?

- L'engagement de dépenses de fonctionnement pédagogique liées à la mise en œuvre de nouvelles formations,
- La recherche permanente de professionnels-enseignants de haut niveau,
- L'équipement mobilier, matériels numériques, sons et vidéo,
- L'achat de documentation,
- La traduction de conférences internationales par des professionnels.

***Une école reconnue,  
grâce à votre soutien***

# Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

L'URSSAF est désormais chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.

En ce qui concerne sa destination, vous pouvez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2026 **à l'école de journalisme et de communication d'Aix-Marseille** d'Aix Marseille Université via la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

## Calendrier 2026

**1 - DÉCLAREZ** votre solde de taxe d'apprentissage 2025 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2025 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril 2026.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le **5 mai 2026** pour les entreprises de +50 salariés et le **15 mai 2026** pour les entreprises de - 50 salariés.

**2 - DÉSIGNEZ** notre code UAI ci-dessous comme destinataire de votre taxe au sein d'Aix Marseille Université, **du 26 mai au 21 octobre 2026**, via la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations, <https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive> à l'aide de vos identifiants SOLTéA.

ÉCOLE DE JOURNALISME ET DE COMMUNICATION D'AIX-MARSEILLE

Code UAI : **0133309B**

3 - Un déroulé des formations éligibles de l'école de journalisme et de communication d'Aix-Marseille est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation particulière. Vous pouvez également consulter la liste des formations éligibles d'amU sur la page web taxe d'apprentissage d'amU :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/taxe-dapprentissage>

## École de journalisme et de communication



### Pauline Amiel, Directrice

L'École de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille est une école d'excellence pour la formation des étudiants, de

la licence 3e année aux masters professionnels en « Information et Communication » et en « Journalisme ». Les masters en communication se déclinent dans les secteurs les plus porteurs : la communication numérique, la communication en lien avec la transition écologique mais aussi la communication événementielle, par exemple. Tous ces cursus sont ouverts en formation initiale et en formation continue.

L'EJCAM propose également quatre cursus en alternance :

- Un cursus en Journalisme qui bénéficie de la reconnaissance de la Profession, l'EJCAM faisant partie des 16 écoles reconnues au niveau national,
- Un cursus en Communication axé sur le numérique et adapté aussi bien aux besoins des grands groupes qu'aux nouvelles entreprises de l'écosystème numérique français,
- Un cursus en Communication dédié aux Stratégies de communication et relations presse permet de former des professionnels qui ont vocation à travailler dans des agences de conseil, des services de communication aux niveaux local, national et européen,
- Un cursus Métiers de l'information proposé en partenariat avec l'IEP d'Aix-en-Provence. Il forme aux métiers de la communication d'influence et aux métiers du journalisme et à ses enjeux internationaux.

Afin de répondre aux évolutions des milieux professionnels et aux nouvelles attentes du marché du travail, l'EJCAM a fait évoluer son offre de formation en 2024.

Cette évolution passe :

- par l'ouverture d'autres cursus à l'alternance,
- par des spécialisations, désormais structurées autour de plusieurs grands axes : communication et médias, communication et environnement, communication et marketing et gestion de projets numériques,
- par l'**internationalisation de l'EJCAM**, en ouvrant un cursus en **communication numérique** dispensé en grande partie en **anglais**, offrant ainsi de nouvelles opportunités aux étudiants souhaitant évoluer dans un environnement anglophone,
- par l'intégration à ses formations de cours dédiés à la compréhension des **enjeux liés à l'intelligence artificielle**,
- par le recrutement d'intervenants extérieurs hautement spécialisés,
- par le renouvellement permanent des moyens techniques mis à la disposition des étudiants.  
**Des studios dédiés aux réseaux sociaux et au media training ont été aménagés.**

L'engagement de l'EJCAM en faveur d'une professionnalisation poussée des enseignements et des parcours de formation se traduit par la confiance accordée par les entreprises à nos étudiants. Le taux d'insertion professionnelle de nos étudiants est de **89 % en journalisme et 73 % en communication**.

Nous vous remercions de participer à la poursuite de notre ambition qui vise à renforcer l'employabilité de nos étudiants et à mieux les préparer aux enjeux contemporains en nous versant votre taxe d'apprentissage. L'EJCAM est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

## L'école en chiffres

**640** étudiants

**2** sites de formation : Aix-en-Provence et Marseille

**16** enseignants

**145** intervenants extérieurs

**4** secteurs d'expertise : médias, numérique, communication, journalisme

**1** laboratoire de référence en sciences de l'info-com, l'IMSIC

**Siège de l'école :**  
21 rue Virgile Marron  
CS 80071  
13392 Marseille Cedex 05  
Tél : 04 91 24 32 00

**Contact :**  
Pauline Amiel, Directrice de l'EJCAM  
pauline.amiel@univ-amu.fr

**[ejcam.univ-amu.fr](http://ejcam.univ-amu.fr)**

